



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 107917

Texte de la question

M. Maxime Gremetz rappelle à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative qu'en septembre 2009, puis en février 2010, ouvraient à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) un lycée hôtelier formant aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration destiné spécifiquement à de jeunes déficients visuels, ainsi qu'un centre de rééducation basse vision. Le lycée hôtelier, dont la création était une première en France, offrait un espoir à tous les déficients visuels de notre pays en leur ouvrant des horizons nouveaux. Il apportait ainsi la preuve qu'un apprentissage spécifique et dédié peut faire tomber les barrières du handicap visuel en débouchant sur une réelle insertion sociale et professionnelle dans des domaines jusqu'alors fermés à ceux qui souffrent de ce type de handicap. Le centre de basse vision était quant à lui seulement le troisième établissement du genre dans l'hexagone. Il offrait à ces accidentés de la vie la possibilité de retrouver une autonomie véritablement adaptée à leur nouveau projet de vie. Cet espoir né il y a peu de temps est déjà en train de s'éteindre. La présidente de l'association Epicure s'est battue quinze années pour que vive ce beau projet, elle a remué ciel et terre, de Saint-Gaudens à Paris, jusque dans les allées du pouvoir afin d'obtenir les autorisations et les financements. Démise brutalement de ses fonctions en avril 2010, la gestion a été confiée à l'association Agir soigner enseigner éduquer (ASEI) ; ce beau projet, salué unanimement, se trouve aujourd'hui complètement dénaturé de sa fonction première et en danger. Moins de deux ans après l'ouverture du lycée hôtelier, il n'existe en effet plus aucun recrutement d'élèves et la troisième promotion, qui devait être accueillie en septembre 2011, ne le sera probablement jamais. Plus grave, plusieurs dizaines de salariés de ces deux structures, des salariés spécialisés dans la déficience visuelle, ont choisi de démissionner face aux orientations nouvelles du lycée hôtelier et du centre de basse vision. Et c'est un autre espoir, économique celui-là, qui s'évanouit : celui de proposer à la région du Comminges, très sinistrée comme il le sait, la possibilité de développer une compétence dans ce secteur très spécialisé de la déficience visuelle, et de permettre ainsi la création, directe ou indirecte, de dizaines d'emplois. Il lui demande donc au nom de tous ces déficients visuels de faire perdurer la vocation de ces centres et de prévoir de développer cette initiative à d'autres régions.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107917

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4708

Question retirée le : 24 mai 2011 (Fin de mandat)